

SAISON 2007

DRAGON BOAT

Mode de sélection

1. Objectifs de la saison 2007

1.1. Préambule aux modalités de sélections :

- Les modalités de sélection organisent et orientent les démarches des athlètes ou équipages qui visent la participation à l'échéance terminale. Pour cette raison les modalités de sélection doivent permettre la réalisation d'un projet de participation au plus haut niveau, mais aussi la prise en compte d'une activité devant se développer au sein de nos structures, et en faciliter la promotion et la diffusion. Les modalités de sélections sont donc organisées autour des trois axes suivants :
 - Favoriser le développement et la pratique du Dragon Boat
 - Constituer des Equipes pouvant performer aux Championnats du Monde des Clubs
 - Encourager et promouvoir les structures fédérales organisées pour la pratique du Dragon Boat

1.2. Favoriser le développement et la pratique du Dragon Boat :

- L'organisation des Championnats du Monde des clubs 2007 a pour but de prendre en compte la pratique du Dragon Boat dans la vie fédérale et d'en promouvoir l'existence. L'organisation des sélections, et la valorisation de l'évènement dans le calendrier 2007 doivent contribuer à l'essor de cette pratique en permettant au public canoë kayak et extérieur une pratique adaptée. La constitution d'Equipage (de 20 à 22 personnes), doit pouvoir mobiliser les clubs mais aussi les départements ou les régions autour d'un projet fédérateur dont les Championnats du Monde seront l'aboutissement.

1.3. Constituer des Equipes pouvant performer aux Championnats du Monde des clubs :

- La récente participation de la France aux Championnats du Monde de dragon Boat a permis de situer le niveau international. En récoltant une médaille de Bronze, et en participant régulièrement aux finales, la France s'est positionnée comme une nation ayant un potentiel de résultats. L'objectif sportif de 2007 est de réaliser des performances sur les différentes épreuves, et pour ceci de permettre la sélection d'embarcation concurrentielles. Le système de sélection peut s'appuyer sur une équipe élargie à la dimension régionale ou départementale afin de constituer des équipages performants, ceci dans la limite de 6 payeurs n'appartenant pas au club d'origine.

1.4. Encourager et promouvoir les structures fédérales organisées pour la pratique du Dragon Boat :

- Si le dragon Boat n'est pas une pratique institutionnelle très répandue, des clubs ont néanmoins investi l'activité et se mobilisent autour du projet des Championnats du Monde. Ces clubs doivent trouver leur place dans cet évènement en participant au plus haut niveau possible. Dans cet objectif, les sélections permettront de valoriser cet engagement et contribuer à améliorer le niveau des équipages sélectionnés.

1.5. Rappel

- La sélection retenue sera la représentation des clubs, elle aura pour volonté d'aller performer aux Championnats du Monde des Clubs en organisant de manière autonome sa préparation et sa participation, en tenant compte des valeurs et des engagements de la Fédération Française de Canoë Kayak ainsi que des objectifs cités ci avant.

2. Compétition de référence et effectifs des Equipes Sélectionnées

2.1. Compétition de référence

2.1.1. Dates des Championnats du Monde des Clubs

- Du 7 au 10 juin Gérardmer (France)

2.2. Effectifs des Equipes de Club pour les Championnats du Monde

2.2.1. Composition des Equipes pour les Championnats du Monde des Clubs

a- Seniors

- 5 Equipes seniors dames : 20 à 22 équipiers dont un batteur et un barreur
- 5 Equipes seniors hommes : 20 à 22 équipiers dont un batteur et un barreur

➤ 5 Equipes seniors mixtes : 20 à 22 équipiers dont un batteur et un barreur, l'embarcation est constituée d'un minimum de 8 féminines non compris le barreur et le batteur

b- Masters

➤ 5 Equipes masters dames : 20 à 22 équipiers dont un batteur et un barreur

➤ 5 Equipes masters hommes : 20 à 22 équipiers dont un batteur et un barreur

➤ 5 Equipes masters mixtes : 20 à 22 équipiers dont un batteur et un barreur, l'embarcation est constituée d'un minimum de 8 féminines non compris le barreur et le batteur

c- Juniors

➤ 5 Equipes juniors dames : 20 à 22 équipiers dont un batteur et un barreur

➤ 5 Equipes juniors hommes : 20 à 22 équipiers dont un batteur et un barreur

➤ 5 Equipes Juniors mixtes : 20 à 22 équipiers dont un batteur et un barreur, l'embarcation est constituée d'un minimum de 8 féminines non compris le barreur et le batteur

2.2.2. Distance de compétition :

a – 200 m, 500 m, 1000 m :

➤ Chaque course est ouverte à 5 équipes d'une même nation par catégorie.

2.2.3. Remarque

Dans tous les cas, les effectifs indiqués sont les effectifs maxima envisagés sur les épreuves. Ils pourront être revus, en fonction de la densité sportive et sur proposition du Directeur des Equipes de France.

3. Organisation des courses de sélection

3.1. Dates et lieux de sélection :

3.1.1. Courses de sélection aux Championnats du Monde des Clubs :

a - Course de sélection 1 :

Lieu : Base Nautique de Bellecin Lac de Vouglans (Jura)

Date : le 12 et 13 mai

Parcours : 200 m balisé

Nombre de course : Déterminé en fonction des effectifs inscrits

b - Course de sélection 2 :

Lieu : Base Nautique de Bellecin Lac de Vouglans (Jura),

Date : le 12 et 13 mai

Parcours : 500 m balisé

Nombre de course : Déterminé en fonction des effectifs inscrits

c - Course de sélection 2 :

Lieu : Base Nautique de Bellecin Lac de Vouglans (Jura),

Date : le 12 et 13 mai

Parcours : 1000 m balisé

Nombre de course : Déterminé en fonction des effectifs inscrits

3.2. Conditions de participation

3.2.1. Critères de participation :

Seuls les athlètes qui remplissent l'une des conditions suivantes, pourront s'inscrire et participer aux courses de sélection :

a – Toutes catégories :

➤ Etre licencié FFCK, et avoir satisfait aux examens médicaux en cours sur la pratique du sport en compétition.

➤ Etre inscrit par le club à l'initiative de la constitution des Equipages participants aux sélections

➤ Les Equipages peuvent être réalisés avec 6 pagayeurs extérieurs au club et appartenant au comité régional d'origine du club.

3.2.2. Conditions d'inscription :

a - Inscriptions aux courses de sélection :

Les inscriptions sont réalisées nominativement par le Club à l'initiative de l'équipage.

b – Modalités d'inscription :

L'inscription se fait avant le 15 avril par courrier ou email auprès du directeur des Equipes non olympiques, Laurent Brossat, sur fiche d'inscription fédéral disponible sur le site FFCK Dragon Boat.

Laurent BROSSAT :
Par e-mail : lbrossat@ffcanoe.asso.fr
Par courrier : FFCK
87 quai de la Marne
94343 JOINVILLE LE PONT

Rappel: Ne pourront être inscrits que les athlètes des clubs, département ou région s'étant préalablement licenciés et ayant garantis aux examens médicaux nécessaires à la pratique du sport de compétition.

3.3. Grilles de départ

3.3.1. Pour la participation aux 200, 500 et 1000 m :

Les grilles se feront par tirage au sort en fonction du nombre de bateaux inscrits

3.4. Jury de courses

Le jury de course sera composé pour chacune des courses des personnes suivantes :

- Le Directeur des Equipes de France (président du Jury)
- Le Président de la Commission Dragon Boat ou son représentant
- Un représentant des Equipes participantes désigné par les Equipes en course
- Le Directeur Technique National

4. Modalités de sélection

4.1. Sélections aux Championnats du Monde des Clubs 200 m, 500 m, 1000m.

Sont sélectionnés dans chaque catégorie et pour la distance dans laquelle les équipages concourent :

- les cinq premiers bateaux de chaque finale.